

## PIECES À FOURNIR

- ◆ 1 Photocopie de la carte d'identité recto-verso de l'étudiant et du garant
- ◆ 1 justificatif de domicile du garant
- ◆ 1 chèque de caution de 152,45 € à donner lors de l'inscription à l'ordre de la trésorerie principale
- ◆ 1 certificat de scolarité ou justificatif d'inscription dans l'établissement scolaire (en septembre)
- ◆ Assurance habitation locative (contrat responsabilité civile et incendie pour le matériel)
- ◆ Acceptation du règlement intérieur et acceptation de garantie (document fourni à l'inscription à signer par l'étudiant et le garant)